

ASSEMBLEE NATIONALE

29 septembre 2005

LOI DE RÈGLEMENT DU BUDGET 2004 - (n° 2428)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 1

présenté par
M. Carrez,
Rapporteur général
au nom de la commission des finances

ARTICLE 12

Supprimer l'intitulé de cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.